

RÉSEAU SPÉCIAL



5 UNITÉS

volume 40 | numéro 21 | 13 décembre 2021

RÉSEAU SPÉCIAL – DEMANDE DES SYNDICATS DE LA COORDINATION DU SCFP POUR REPOUSSER LE RETOUR AU BUREAU OBLIGATOIRE

Conscœurs, confrères,

La pandémie reprend de la vigueur. Nous constatons une hausse de cas et des hospitalisations marquées dans les dernières semaines et, malheureusement, l'arrivée d'un nouveau variant qui diminue les espoirs que nous avons tous de revenir à une vie normale à court ou moyen terme. De plus, nous ne connaissons pas encore l'impact qu'aura eu le congé du temps des fêtes sur le nombre de cas positifs.

Dans cette optique, l'annonce de HQ d'amorcer un retour graduel au bureau obligatoire à raison d'une journée minimum par semaine (pour ceux qui ne sont pas déjà à pied d'œuvre) à compter du 17 janvier 2022 nous semble prématurée. La coordination du SCFP a d'ailleurs interpellé HQ afin qu'elle revienne sur cette décision. Nous sommes en attente d'un retour de leur part.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est important de toujours produire une réclamation à la CNESST pour toute contamination à la COVID-19 subie au travail, et ce, même si vos symptômes sont bénins. Les cas de « COVID-longs » même chez des personnes vaccinées se multiplient et impactent grandement la qualité de vie des personnes concernées. Vos représentants syndicaux pourront vous guider à travers le processus de réclamation à la CNESST, nous vous invitons donc à les contacter.

Vos représentants des sections locales du SCFP

/epg – (SEPB-574)